



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger
du 27 septembre 2023**

Sur convocation de son Président, M. Patrice FOULON, l'Assemblée Générale du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger s'est tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 13 heures (heure de Paris) dans les locaux de la Fédération Française de Bridge, 20 quai Carnot à Saint-Cloud (Hauts de Seine) et sur Zoom pour les participants éloignés de la région parisienne.

Conseil Régional du Comité, membres présents :

M. Patrice FOULON, Mmes Eliane GARNIER, Ilana MERRET, Dominique VENOT. MM. Jean-Claude CADOR, Gérard GUIOT, Patrick MAILLET, Jean-Jacques MERRET, Luc SOUDAN, Thierry VENOT.

Conseil Régional du Comité, membre excusé :

M. Pierre LEVI.

CRED, membres présents : MM. Alain GARNIER, Jean-Marcel MEJEAN. Guy VIVENS.

CRED, membre excusé : Mme Claudette MEUNIER.

F.F.B. : M. Serge PLASTERIE représentant M. Franck RIEHM, Président de la FFB.

M. Jean-Pierre DESMOULINS

Districts présents ou représentés :

CONGO, absent.

GABON, excusé.

GUADELOUPE, Mme Chantal BISTOQUET par Zoom, 64 voix.

GUYANE : absent.

MARTINIQUE, M. Antoine EDOUARD par Zoom, 104 voix.

NOUVELLE-CALEDONIE, absent.

POLYNÉSIE FRANÇAISE : absent.

PORTUGAL : par procuration, 24 voix.

REUNION : M. Patrick HAMEL par Zoom, 189 voix.

SENEGAL : par procuration, 44 voix.

Licencié présent : M. Philippe MATHIEU.

Secrétaire du Comité : Mme Valérie LAMY.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 29 juillet 2022
2. Rapport moral du Président.
3. Rapport financier de la Trésorière.
4. Avis du contrôleur aux comptes.
5. Championnats du CBOME 2023 : bilan.
6. Championnats du CBOME 2024 : perspectives.
7. Compétitions.
 - résultats 2022-2023.
 - calendrier 2023-2024.
8. Formation - enseignement- arbitrage - bridge scolaire.
9. Information – communication - développement.
10. C.R.E.D. et C.R.L.A.
11. Commission des Médailles.
12. Autres questions.

La présidence de séance est assurée par M. Patrice FOULON, Président, le secrétariat par Mme Ilana MERRET, Secrétaire Générale.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Patrice FOULON donne la parole à M. Serge PLASTERIE. M. Serge PLASTERIE indique que la FFB envisage de déménager et que le CBOME aura sa place dans les nouveaux locaux. Il ajoute que la vente des locaux de Saint-Cloud ne devrait pas poser de problème et que la FFB espère trouver des locaux à court terme pour pouvoir déménager d'ici la fin de l'année civile 2024.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 29 juillet 2022.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 29 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président.

Le rapport moral, qui a fait l'objet d'une diffusion en amont à tous les participants à la présente Assemblée Générale, est lu par M. Patrice FOULON.

M. Patrick HAMEL demande à ce que les joueurs de DN soient subventionnés comme pour les Finales Nationales. Il lui est répondu que si la FFB finance une partie, le CBOME financera de son côté, comme pour les Finales Nationales, si la trésorerie le permet ; au moins pour cette année, ce sera le cas.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport financier de la Trésorière.

Mme Dominique VENOT commente les comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4- Avis du contrôleur aux comptes.

Les comptes sont validés par le contrôleur aux comptes, M. Alain POUILLY, selon son rapport lu par M. Patrice FOULON.

5– Championnats du CBOME 2023 : bilan.

Le bilan des Championnats est mitigé :

- en Mixte, il n'y avait aucune paire qualifiable,
- en Open/2, la candidature de la paire MATHIEU/GERIN fera l'objet d'un examen par la Commission de Sélection du Comité.
- en Open/4, l'équipe PELLETIER, COTTI, GARNIER, PETROV est qualifiée ; elle pourra sélectionner une 3^{ème} paire de son choix pour compléter l'équipe.

M. Patrice FOULON souligne que le bilan financier est déficitaire d'environ 3.000 €. Il y avait en effet moins de participants et plus de frais du fait du déménagement au Comité de Paris.

M. Patrice FOULON remercie M. Luc SOUDAN pour sa prestation d'organisation et d'arbitrage, unanimement appréciée.

6– Championnats du CBOME 2024 : perspectives.

Pour ce qui concerne les Championnats 2024, ils ne pourront avoir lieu aux dates habituelles puisque celles-ci coïncident avec celles des Jeux Olympiques entraînant une augmentation significative des prix des billets d'avion et d'hôtellerie.

D'autre part, il existe une incertitude concernant la date du déménagement de la FFB et en conséquence de la disponibilité des salles de jeux.

Aucune décision ne peut être prise au jour de l'Assemblée Générale. Le Comité Directeur se réunira en janvier prochain et, en fonction de l'évolution de la situation à cette date, la décision d'organisation fin juin - début juillet 2024 ou d'annulation sera prise. L'Assemblée en prend acte.

M. Jean-Jacques MERRET demande à ce que les Districts se prononcent sur un déroulement des Championnats fin juin - début juillet 2024 avant la réunion du Comité Directeur.

7- Compétitions.

Les résultats des Finales Nationales sont honorables.

M. Thierry VENOT indique qu'il est souhaitable que d'autres Districts que La REUNION fassent acte de candidature pour les Finales Nationales.

8- Formation – enseignement – arbitrage - bridge scolaire.

M. Patrice FOULON salue les nominations des nouveaux arbitres :

- arbitre fédéral : Antoine EDOUARD (Martinique)
- arbitre de comité : Christian DUVAUX (La Réunion)
- arbitre de club : Gabrielle FALLOURD (avec les félicitations du jury), Corinne POUJOL (avec les félicitations du jury), Denis BILLARD, Anne LOE-MIE, Alain NAL.

Le calendrier des stages et examens d'arbitre pour la saison 2023/2024 est remis à l'Assemblée.

A la demande du District de NOUVELLE-CALEDONIE, le CBOME enverra à NOUMEA Jean-François CHEVALIER, ancien Directeur Technique Opérationnel de la FFB pour l'organisation sur place d'un stage d'arbitrage se déroulant du 21 au 25 novembre 2023. Le CBOME prendra en charge les frais de déplacement et le District se chargera de son hébergement.

Concernant le bridge scolaire, des expériences sont en cours à DAKAR, BASSE-POINTE en MARTINIQUE et à LA REUNION. L'objectif fédéral de 10.000 licenciés scolaires dans l'année sera bientôt atteint.

L'Assemblée en prend acte.



9- Information – communication -développement.

M. Jean Pierre DESMOULINS insiste sur l'importance du développement des clubs. La FFB a perdu environ 30% de ses licenciés depuis la Covid et en a regagné environ 16%.

Le numérique a contribué à la prise de nouvelles licences. La FFB perd 8,5% de ses membres chaque année, l'objectif étant de regagner 10% de licenciés.

Les clubs disposant d'une activité « initiation » gagnent des licenciés alors que les autres en perdent.

Le CBOME se classe 2^{ème} en création de licences, derrière l'Auvergne.

Les Délégués de développement des clubs ont un rôle très important à jouer ; de même le numérique est essentiel.

La FFB propose divers axes de développement à mettre en place.

L'Assemblée en prend acte.

M. Patrice FOULON indique que M. Gérard GUIOT est Délégué Développement au sein du Comité.

M. Patrice FOULON demande, ensuite, à l'Assemblée de nommer Mme Martine GUIOT en qualité de membre du Conseil Régional. Elle pourrait, ainsi, s'occuper du Développement, comme elle l'a proposé. Après délibération, l'Assemblée nomme, à l'unanimité, Mme Martine GUIOT en qualité de membre du Conseil Régional.

10– C.R.E.D. et C.R.L.A.

M. Alain GARNIER précise que ni la CRED, ni la CRLA, n'ont été sollicitées au cours de cette saison.

11– Commission des Médailles.

M. Patrice FOULON indique que toutes les demandes présentées par les responsables de Districts ont été honorées ; il remercie tous les bénévoles pour leur action et implication dans la vie des Clubs et Districts.

12 – Autres questions.

- à noter le nouveau nom du club du Sénégal : SALY et non plus SALY PORTUDAL ; ce club organise des compétitions sur RealBridge deux fois par semaine.
- M.GRIGRI a fait savoir qu'il souhaitait que le District de Nouvelle-Calédonie élabore un calendrier des compétitions fédérales et le respecte tout au long de l'année.

L'Assemblée en prend acte.

Aucun participant ne sollicitant la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

La Secrétaire de séance



Ilana MERRET

Le Président



Patrice FOULON